


DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le 
ID : 038-213801004-20230328-DEL_20230328_04-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 Mars 2023

L'an deux mil vingt trois et le vingt-huit mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON, Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Jérôme LOOSDREGT, Véronique DUMINI, Florence FAIS, Audrey BUISSON, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Martine PUGLISI, Anne LAURENT, Audrey MARRON, Sébastien PLISSON

Procurations : M. Michel SALVI à M. Karim DALIBEY

Excusés : Amina GHAFIR, Alexandre ASTOLFI

Secrétaire de séance : Mme Audrey MARRON

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
21	Vendredi 24 mars 2023	Vendredi 24 mars 2023	Mardi 4 avril 2023

4- Approbation des comptes administratifs du budget général et du budget annexe ZAC Belledonne - Exercice 2022

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les comptes administratifs présentés ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2022					
COMMUNE	Dépenses totales	Restes à réaliser	Recettes totales	Restes à réaliser	Résultats
Fonctionnement	4 183 945,19 €		8 121 118,91 €		3 937 173,72 €
Investissement réal. de l'exercice	4 015 749,22 €	981 000,00 €	3 341 266,69 €	200 000,00 €	- 1 455 482,53 €
<i>Résultat d'investissement 2022 (sans les RAR) à reporter en 2023 au c.001 DI</i>					<i>- 674 482,53 €</i>
<i>Résultat d'investissement 2022 (avec les RAR) à affecter à l'investissement 2023 au c.1068 RI</i>					<i>- 1 455 482,53 €</i>
TOTAL	9 180 694,41 €		11 662 385,60 €		2 481 691,19 €
<i>Résultat net 2022 à reporter en 2023 au C.002 RF</i>					<i>2 481 691,19 €</i>

BELLEDONNE	Dépenses	/	Recettes	/	Résultats
Fonctionnement	342 616,56€		342 617,46€		0,90€
Investissement	342 616,56€		301 290,60€		-41 325,96€
TOTAL	685 233,12€		643 908,06€		-41 325,06€

Concernant la ZAC Belledonne, le résultat de clôture 2022 est un déficit de 41 325,06€.

Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les comptes administratifs de l'exercice 2022 présentés.

Décision : Adoptée à l'unanimité

Conseil municipal / DEL_20230328_04

